



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ D'ACQUISITION ET
MAINTENANCE D'UNE SOLUTION
OMNICANALE D'INTERACTIONS AVEC LES
USAGERS PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ ITAC**

**DÉCISION N° DM-22-352
EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP et le JOUE le 08 juillet 2022 relatif à l'acquisition et maintenance d'une solution omnicanale d'interactions avec les usagers ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 08 septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société ITAC, jugées économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ITAC, sise 51 rue Paul Meurice 75020 PARIS, représentée par Monsieur William BINET, gérant, le marché d'acquisition et maintenance d'une solution omnicanale d'interactions avec les usagers.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification du contrat, il est reconductible de manière tacite 4 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 5 ans.

Le montant total forfaitaire pour les 5 années du marché est de 173 455,35 € HT (208 146,42 € TTC).

Le montant maximum annuel des prestations ponctuelles est de 100 000,00 € HT (120 000,00 € TTC).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220919-Imc1H10018H1-AR
Date de réception en Préfecture : 19/09/2022
Date de Publication : 19/09/2022

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220919-Imc1H10018H1-AR
Date de réception en Préfecture : 19/09/2022
Date de Publication : 19/09/2022